



Ce présent numéro traite de trois mots clés :

Méthodes, outils et données, nécessaires pour développer des informations utilisables et orientées vers la prise de décision.

Le premier article traite les méthodes utilisées pour l'évaluation des coûts de production agricole dans un contexte d'une augmentation des coûts des intrants et de la volonté d'avoir des indicateurs fiables permettant la fixation des prix des produits administrés acceptée par tous les acteurs .

Ensuite , le second article fait référence à un outil Trade-Map permettant d'identifier les marchés potentiels qu'il convient de cibler pour l'exportation d'un produit bien déterminé , à travers un indicateur : le potentiel d'exportation inexploité.

L'huile d'olive est traitée comme une étude de cas. En effet, il est important de focaliser les efforts et

les ressources de l'Etat, vers les pays qui offrent des garanties de succès (établissement des accords commerciaux, organisation des salons, etc).

Enfin, le troisième article présente les progrès effectués de la plateforme de données ouvertes : agridata.tn, qui est composée actuellement de plus de 240 jeux de données. Nous œuvrons à avoir une bonne qualité de ces données (fiabilité, mise à jour), et d'améliorer leur représentation visuelle ainsi que la facilité d'accès. Le développement de cette plateforme a été compensé par une attestation d'excellence décernée par le Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration.

Cette base de données assez large permettra aux chercheurs et agents de développement d'appliquer des méthodes et outils adéquats pour le développement des informations sur des thématiques diverses.

Sommaire

Estimation des coûts de production agricoles (CdPA) : Passer de l'approche normative vers un système de statistiques.....	2
Exportations tunisiennes de l'huile d'olive : Situation actuelle et marchés potentiels.....	6
Etat d'avancement de la plateforme OPEN DATA développée par l'ONAGRI (agridata.tn).....	11
Rendez-vous.....	16
Les parus de l'ONAGRI au cours du premier trimestre de l'année 2019.....	17

Estimation des coûts de production agricoles (CdPA) : Passer de l'approche normative vers un système de statistiques

I. Introduction – Contexte, justifications et objectifs

Depuis un certain temps les relations entre les ministères et les organismes interprofessionnels ont été mises sous pression notamment en raison des débats sur un dossier de grande importance à savoir l'estimation des coûts de production agricole.

Les données sur les coûts sont en effet d'une importance capitale lors de l'élaboration des comptes nationaux en général et pour l'établissement des comptes sectoriels de l'agriculture en particulier.

Cet indicateur est également fondamental dans le processus de fixation des prix de référence des produits dont le prix est administré ou subventionné (mécanisme des prix garantis aux producteurs). Pour ce dernier, à défaut de statistiques fiables pouvant construire le coût constaté au niveau des producteurs, l'approche normative (coût reconstitué) serait l'unique modalité servant de base pour la fixation des prix de référence. Cette technique pose cependant problème et elle a atteint aujourd'hui ses limites. En effet, cette approche n'est valable que pour un système de production à étendue homogène, ce qui n'est pas le cas du contexte national plutôt caractérisé par une forte variabilité des systèmes et des processus de production ce qui va engendrer un niveau d'impartialité non satisfaisant.

1. La filière céréalière

L'Etat fixe pour chaque campagne un prix de base à la production pour le blé dur et le blé tendre et un prix d'intervention pour l'orge et le triticale. Pour ce faire, et en absence de statistiques sur les coûts de production réels, l'administration a eu recours au coût normatif établi par les experts qui avait été alors évalué à 1394 D/ha pour le blé dur en mode pluvial en 2017(DGFIOP¹, 2018).

Cette approche n'a pas tenu compte de la variabilité des :

- Rendements entre les régions selon les étages climatiques et la pluviométrie reçue.
- Des superficies exploitées (économie d'échelle croissante).
- Facteurs de production disponibles.
- Itinéraires techniques adoptés.

De ce fait un seul coût de production constaté ne pourrait pas traduire cette diversité et par conséquent une juste et équitable rémunération des producteurs via le prix garanti ne pourrait pas être assurée.

2. La filière laitière

En Tunisie, l'éleveur bénéficie d'un « prix minimum garanti pour le lait cru » évalué à 0.890 D/litre. Toutefois, de nombreuses études ont souligné le fait que ce prix garanti du lait à la production ne permettait plus de couvrir des coûts de production en forte hausse notamment suite à la dépréciation du dinar et au renchérissement des prix des facteurs de production. Ce cas d'exemple confirme qu'aujourd'hui le prix administré calculé sur la base du coût de production normatif n'est plus rémunérateur et nécessite une mise à jour d'urgence. La question serait alors de déterminer comment se ferait cette mise à jour en l'absence de statistiques sur le coût réel de production pour les divers systèmes d'exploitation sachant que pour le lait, l'estimation du CdPA est très complexe et exige une panoplie d'informations.

¹DGFIOP : direction général du Financement, des Investissements et des Organismes professionnels

3. Le secteur avicole

Concernant les produits de l'aviculture (œufs de consommation, poulet de chair, dinde), une commission composée de diverses administrations a travaillé conjointement avec la profession pour ressortir le coût de production des différents produits notamment l'œuf de consommation et le poulet de chair. La méthodologie suivie était celle de la reconstitution du coût complet (charges fixes+charges variables+charges supplétives).

Partant des résultats du dernier recensement avicole réalisé par le DGSV² en 2016, l'ensemble des opérateurs (population recensée) ont été répartis en strates homogènes selon les indicateurs de structure suivants :

- La date de création des bâtiments d'élevage
- L'accès aux crédits
- La durée d'élevage adopté pour les poules pondeuses

Issue d'un consensus entre les différents membres de la commission chargée de l'examen des coûts, cinq scénarios possibles ont été retenus pour la reconstitution du coût. A titre d'exemple, le premier scénario constitue le coût de production pour les opérateurs dont les bâtiments sont en cours d'amortissement et qui ont eu recours au crédit bancaire. Il en résulte alors un coût final calculé par pondération de la résultante de chaque scénario selon sa fréquence au niveau de la population recensé.

Toutefois, le manque d'information fiable pour certains éléments (taux de mortalité, coût des investissements, etc.) entrave l'obtention d'un coût précis.

En conclusion, la Tunisie a indéniablement besoin d'un système de collecte, de suivi et d'analyse des coûts de production agricoles basé sur des statistiques de qualité et piloté par le MARHP en lien avec les autres ministères notamment du commerce ainsi que les organismes concernés. Un appui des organisations internationales compétentes serait également souhaité.

En outre, l'échange d'expériences en termes de systèmes d'estimation du CdPA adoptés par d'autres pays pourrait être d'un grand apport.

II. Exemples d'expériences d'autres pays en matière d'estimation de CdPA

1. L'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires en France :

L'observatoire est une commission administrative à caractère consultatif ayant pour but d'expliquer le niveau et les variations des prix des produits alimentaires en mesurant les apports des valeurs réalisées à chaque étape de leur élaboration, depuis la production agricole et la transformation industrielle jusqu'à la mise à disposition des consommateurs par le commerce de détail.

Parmi les missions de l'observatoire figure l'analyse des coûts de production dans le secteur agricole. Pour ce faire, l'observatoire utilise deux types d'approche à savoir :

- Une approche strictement comptable (Rica), « dans laquelle toutes les charges prises en compte reflètent l'emploi des biens et services fournis par des tiers de l'entreprise ». La rémunération du travail non salarié de l'exploitant et sa famille et de ses capitaux propres est constituée à partir du solde comptable entre les produits et les charges.
- L'approche des instituts techniques agricoles dans laquelle on estime les charges supplétives (qui vont être additionnées aux dépenses constatées par la comptabilité pour déterminer le coût complet) moyennant un standard prédéfini en référence à la rémunération à laquelle ces facteurs pourraient prétendre sur le marché du travail salarié et sur les marchés des capitaux (coût d'opportunité).

² DGSV : Direction Générale des Services Vétérinaires

A titre d'exemple le coût de production de la volaille s'appuie sur les résultats technico-économiques moyens des exploitations appartenant aux organisations de production suivies par l'institut technique de l'aviculture (Itavi). L'échantillon utilisé pour l'estimation du coût de production du poulet standard représente environ 45% de la production nationale française (en nombre de têtes).

En effet, les coûts fournis par l'Itavi proviennent du recueil des données déclaratives et des simulations pour certains postes de charges à partir des données réelles extrapolées et sur la base de « l'enquête avicole des chambres de l'agriculture de l'ouest » (concernant certains postes des charges notamment les charges de structures et certaines charges variables autres que les aliments, les poussins et les frais financiers).

L'on constate ainsi, que cette approche dite comptable ne pourrait pas être adoptée en Tunisie vu l'absence d'un registre des exploitations agricoles. Par ailleurs, la plupart des agriculteurs ne disposent pas d'une tenue de comptabilité et ne sont pas dans l'obligation de le faire grâce au régime d'imposition forfaitaire et d'exonération de la plupart des secteurs du droit d'imposition fiscale.

2. Centre des études sur les coûts de production en agriculture Canadien (CEPA) :

L'approche adoptée repose sur la méthode du coût observé avec des hypothèses de base pour les coûts non monétaires (charges supplétives). La caractéristique principale de son approche est la méthode d'échantillonnage qui impose des critères de stratification bien déterminés et qui soumet les entreprises tirées par le sondage à une obligation légale de déclaration.

Ce processus d'échantillonnage dit aléatoire circulaire a été mis en place afin de pallier à une concentration de l'échantillon et ainsi d'assurer une adéquation maximale entre la taille moyenne des entreprises de l'échantillon et celle de *la population admissible*.

Cette approche aléatoire consiste d'abord à classer les entreprises selon leur taille dans chacune des strates. Par la suite, un processus informatique spécifique permet de sélectionner une entreprise dans chacune des strates, ce qui représente le point de départ de l'échantillon. Finalement, les autres entreprises sont sélectionnées à partir de leur position de départ selon un intervalle correspondant au nombre des entreprises souhaitées.

- **La population cible** : correspond à au moins 50% du volume de la population de base (population mère).
- **La population admissible** : la population admissible à l'étude du coût de production comprend les entreprises dont 50% de leurs revenus bruts proviennent de l'agriculture et dont 70% de leurs revenus agricoles proviennent de la production à étudier.
- **La population échantillonnée** : la population échantillonnée est établie à partir de la population admissible.

Principes généraux :

- Le CEPA tient compte, lors de la réalisation d'une étude de coût de production, des **avantages comparatifs** de production et **d'utilisation optimale des ressources** selon des normes prescrites (éviter les observations ou il y'a sous- emploi des ressources).
- L'échantillon aléatoire des entreprises doit répondre à des critères de spécialisation et d'uniformisation spécifiques.
- Les données primaires utilisées par le CEPA proviennent spécifiquement des entreprises enquêtées ainsi que des états financiers, de la comptabilité et des déclarations formulées par l'exploitant.
- Les principales données secondaires utilisées par le CEPA notamment les informations relatives aux charges supplétives proviennent des programmes de protection du revenu agricole.

III. Recommandations

1. Une fois le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) achevé, la population mère sera par conséquent identifiée ainsi que l'ensemble des activités de production, avec un aperçu général sur leurs niveaux de spécialisation sera de même ressorti.
2. Un module complémentaire (enquête autonome) sera conduit pour chaque produit consacré à l'identification des variables de structure (niveau de spécialisation, volume d'investissement, utilisation des ressources et optimisation du processus de production, etc.). Une fois terminé on pourra ainsi ressortir soit les fermes de référence pour le suivi du CdPA, soit une population admissible sera tirée à partir de laquelle on conduira l'enquête annuelle sur le CdPA moyennant des critères de stratification spécifiques.
3. Les données secondaires relatives aux charges supplétives et à certains postes de charges qui ne peuvent pas être captées par l'enquête pourraient être simulées par les groupements.
4. Concernant les secteurs qui procurent un niveau satisfaisant de spécialisation notamment le secteur avicole, le GIPAC³ à titre d'exemple pourrait jouer un rôle important au niveau de collecte des données sur le coût de production auprès de ses adhérents sous condition qu'il adopte deux critères principaux à savoir *la neutralité* et *l'impartialité* (s'échapper des interventions du conseil d'administration).
5. Pour le secteur céréalier, l'INGC⁴ à son tour pourrait concentrer plus d'effort pour l'estimation de certaines charges céréalières qui ne peuvent pas être déduites de l'enquête (le coût horaire de la mécanisation, le coût d'opportunité de la terre, le niveau de salaire en vue de calculer le cout non monétaire du travail familial, le coût des grandes réparations, l'itinéraire technique qui garantit une allocation optimale des ressources etc.).

Elaboré par Mr Nizar ALOUI

Observatoire National de l'Agriculture

³GIPAC : Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles

⁴INGC : Institut National des Grandes Cultures

Exportations tunisiennes de l'huile d'olive : Situation actuelle et marchés potentiels

1- Situation actuelle

Les résultats de l'exercice de l'année 2018 du commerce extérieur de l'huile d'olives tunisienne indiquent des exportations totales de 233.34 mille tonnes (1000T) pour une valeur de 2157.52 millions dinars (MD), répartis selon les qualités comme suit :

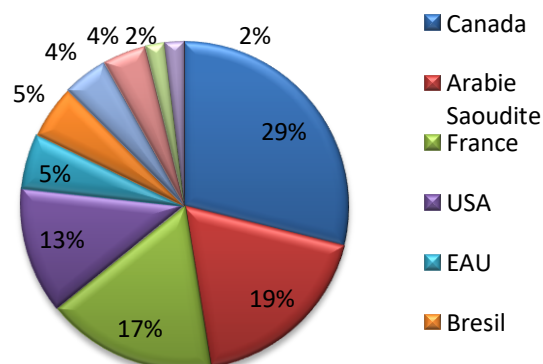
Qualité de l'huile	Quantité exportée (1000T)	Valeur (MD)	Prix moyen (DT / kg)
Extra vierge	159.35 (68%)	1619.9 (75%)	10.165
Vierge	11.75 (5.1%)	105.1 (4.9%)	8.944
Coupage	10.93 (4.8%)	103.27 (4.8%)	9.448
Lampante	34.6 (14.8%)	266.73 (12.4%)	7.708
Raffinée	1.05 (0.5%)	8.34 (0.4%)	7.942
Grignons	15.6 (6.8%)	54.07 (2.5%)	3.466

L'huile d'olive extra vierge est la qualité la plus exportée (68% des quantités totales) au prix moyen de 10.166 DT/Kg, elle est suivie de l'huile d'olive vierge au prix moyen de 8.919 DT/Kg.

- Les exportations de l'huile d'olives conditionnée

En 2018, les exportations de l'huile d'olives conditionnée ont atteint 21 098 tonnes correspondant à une valeur de 266035.3 mille dinars, soit 9% du volume total de l'huile d'olives exportée et 12% de la valeur de ces exportations. Le prix moyen à l'export a été de 12.609 DT/Kg, en augmentation de 41% par rapport à celui de l'huile d'olive en vrac (8.911 DT/Kg). Les principales destinations des huiles conditionnées ont été le Canada (29%), l'Arabie Saoudite (19%), la France (17%) et les Etats Unis (13%).

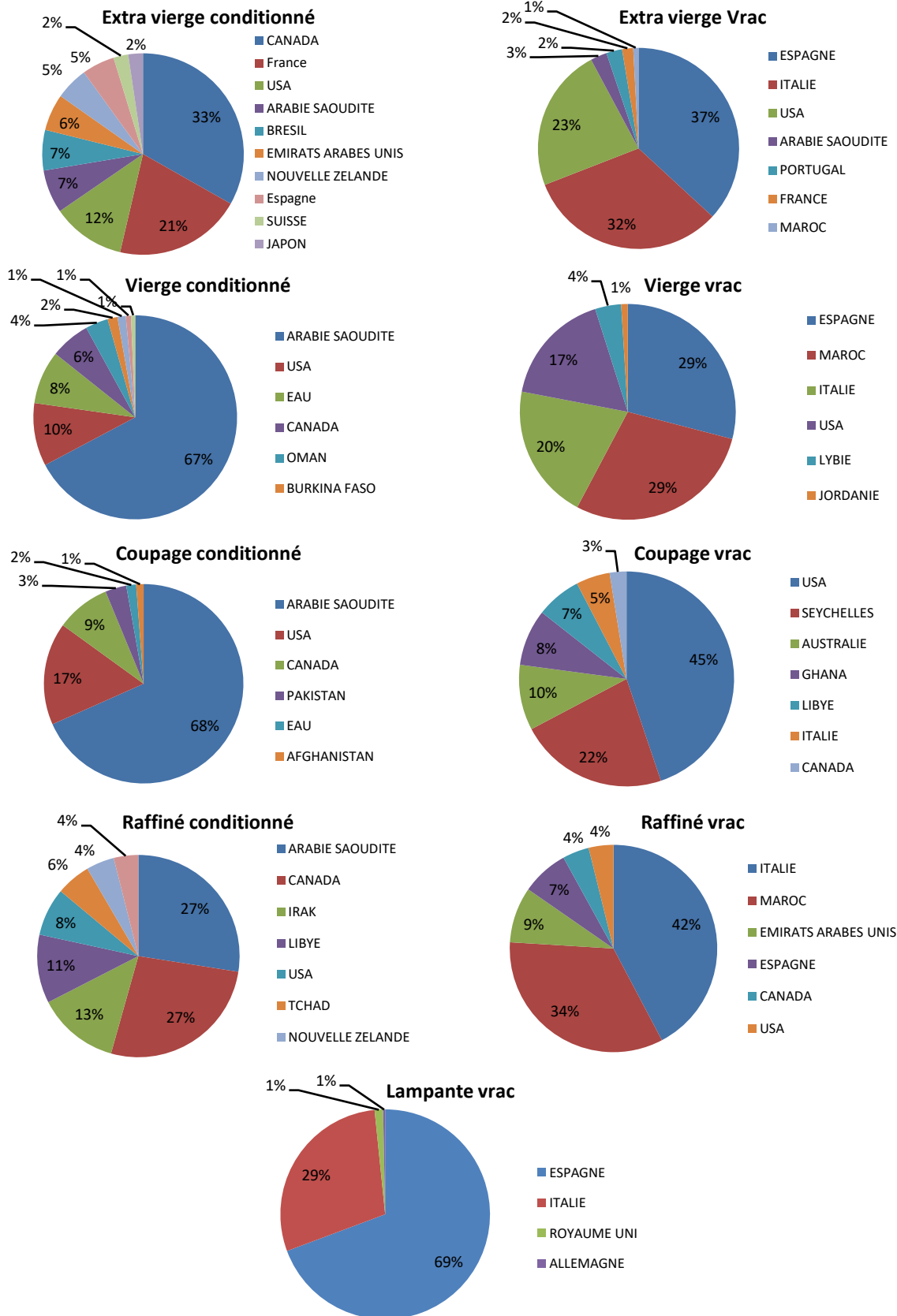
Les principales destinations des exportations de l'huile d'olives conditionnée



Source : Nos calculs à partir des données de la DG Douane

Par qualité, l'huile d'olive extra vierge conditionnée a été exportée au prix moyen de 13.195 DT/Kg, soit 14% de plus que la moyenne des prix de l'huile vierge conditionnée (11.531 DT/Kg), et 34% de plus que celle de l'huile de coupage conditionnée (9.819 DT/Kg). Ces mêmes prix comparés à leurs homologues en vrac affichent des hausses de 35% pour l'extra vierge et de 32% pour la qualité vierge

Les graphiques ci-après montrent les principales destinations des exportations des huiles conditionnées et en vrac par qualité d'huile.



Source : Nos calculs à partir des données de la DG Douane

Les figures précédentes indiquent que dans la majorité des cas, les principaux pays qui s'approvisionnent en huile d'olives tunisienne sont généralement les mêmes à quelques exceptions près. De ce fait, il y a lieu de remarquer que l'Italie, l'Espagne, les USA, le Canada, la France, l'Arabie Saoudite...constituent des clients traditionnels pour notre huile locale. Il est donc fortement conseillé non seulement de garder ces acheteurs jusque-là quasi inconditionnels mais aussi d'améliorer notre offre (volume, qualité, aspect, goût, analyses chimiques, conditions de conservation, présentation, respect des délais etc...) afin de promouvoir nos exportations vers ces pays, notamment celles de l'huile conditionnée dont les prix sont plus avantageux...Ces efforts permettraient à la Tunisie de bénéficier de la compétitivité hors prix lui procurant l'opportunité de s'imposer sur les marchés extérieurs grâce à son label de qualité. D'autre part, certaines autres destinations comme le Brésil ont commencé à bien se positionner sur la liste des pays acheteurs ce qui a incité l'Office National de l'Huile(ONH) à initier en 2019 la préparation d'une stratégie promotionnelle pour l'huile d'olive conditionnée tunisienne dans plusieurs marchés prometteurs dont le Brésil.

2 Potentiel des exportations de l'huile d'olives tunisienne

La plateforme d'informations sur le commerce international TRADEMAP constitue un outil d'aide à la décision qui peut fournir le potentiel d'exportation d'un produit donné notamment celui de l'huile d'olive, d'un pays vers un autre, selon un modèle économique complexe dont le principe est décrit dans ce qui suit.

2.1- Indicateur potentiel d'exportation

La valeur du potentiel d'exportation du produit k fourni par le pays « i » au marché « j », en dollars, est ainsi calculée :

Il s'agit de : l'offre × la demande (corrigée en fonction de l'accès au marché) × la facilité des échanges bilatéraux. La valeur du potentiel d'exportation est projetée par un modèle économique basé sur les caractéristiques de l'exportateur (part de marché des exportations du produit k par le pays i dans les exportations mondiales du produit k , taux de croissance prévu du PIB du pays exportateur...), la demande du marché cible (la demande du produit k du marché j , augmentée par la croissance démographique attendue et la croissance attendue du PIB par habitant, avantage tarifaire sur le marché cible, distance bilatérale...) et la force de la relation qui les unit (proximité, accords commerciaux, langues...). La valeur estimée en dollars sert de point de repère pour la comparaison avec les résultats réels à l'exportation et ne devrait pas être interprétée comme une valeur plafond. En réalité, la valeur commerciale réelle peut être inférieure ou supérieure à la valeur potentielle

2.2- Marchés potentiels pour l'huile d'olive tunisienne

En application de ce modèle économique sur la Tunisie pour l'huile d'olive, les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous. **Ces résultats⁵ montrent un potentiel important d'exportation non encore exploité de l'huile d'olive vierge vers les pays de l'Union Européenne (Italie, France, Allemagne), ainsi que la Chine, le Japon, les Etats-Unis, le Brésil, la Russie et la Suisse. Pour l'huile d'olive (150990), l'Italie, l'Inde et la Chine présentent un faible potentiel d'exportation non encore exploité.**

⁵Selon TRADEMAP

**Valeur actuelle et Potentielle des exportations pour l'huile 150910
(Huile d'olive vierge & ses fractions, à partir des fruits de l'olivier) en million dollars**

	Actuel (2013-2017)	Potentiel	Différentiel
Italie	162,8	421,6	258,8
France	43,3	95,1	51,8
USA	75,6	94,5	18,9
Espagne	114,4	52,5	-
Chine	1,8	35,3	33,5
Allemagne	2,5	31,1	28,6
Japon	0,8	24	23,2
Canada	15	18,8	3,8
Brésil	1,4	13,5	12,1
Suisse	1,5	10,6	9,1
Russie	0,5	9,8	9,3
Belgique	3,5	6,3	2,8
Corée	0,04	6	5,96
Emirats Arabes	3	5,5	2,5
Maroc	4,3	5,1	0,8
Arabie Saoudite	6,6	4,6	-
Royaume Uni	1,8	3,8	2
Australie	0,251	3,7	3,449

Valeur actuelle et Potentielle des exportations pour l'huile 150990

**(Huile d'olive & ses fractions, traitées mais non chimiquement modifiées)
En million dollars**

	Actuel (2013-2017)	Potentiel	Différentiel
Italie	8,4	11,5	3,1
USA	16,3	8,5	-
Inde	0,03	2,4	2,37
Maroc	2,3	1,4	-
Chine	0,013	1,3	1,287
France	0,13	1,1	0,97
Canada	2,3	1	-
Espagne	0,964	0,921	-
Allemagne	0,012	0,815	0,803
Australie	1,3	0,636	-
Russie	0,109	0,598	0,489
Emirats Arabes Unis	1,7	0,48	-

Source : TRADEMAP

3 Conclusion :

Sur la période 2013-2017, l'outil TRADEMAP relatif au commerce international de l'huile d'olives nous informe que la Tunisie a enregistré des déficits de l'ordre de 402,7 M\$ par rapport à son potentiel réel calculé.

Ce potentiel est établi sur la base des critères économiques qui font référence à la taille du marché cible, sa stabilité, son accessibilité, son degré d'ouverture, le degré de voisinage, etc. Ce système est particulièrement intéressant car il permet une première sélection des marchés cibles sur la base d'une large base d'informations statistiques.

Dans cette optique et pour atteindre son potentiel maximal d'exportation de l'huile d'olives la Tunisie est appelée à fructifier davantage les accords de libre échange qu'elle a auparavant conclu avec différents pays notamment l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) et la grande zone de libre échange arabe. Parallèlement, la conquête de nouveaux marchés prometteurs (selon une démarche de sélection spécifique) s'avère nécessaire pour se prémunir contre la concurrence rude et croissante dans laquelle les producteurs aussi bien traditionnels qu'émergents s'efforcent de se maintenir ou parfois même d'élargir leurs parts de marchés. La sélection des marchés privilégiés s'avère donc essentielle pour guider les actions de promotion et de vente permettant d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Il serait ainsi judicieux de focaliser l'attention sur les pays qui offrent un potentiel plus élevé et des ressources pouvant leur garantir le succès. Néanmoins, il n'en demeure pas moins que la Tunisie devrait également se lancer dans un processus d'industrialisation du secteur oléicole en vue d'augmenter sa production et par conséquent l'exportation de l'huile d'olives conditionnée dont la haute valeur ajoutée n'est plus à démontrer. **Cette industrialisation ne devrait pas cependant se faire au détriment d'une qualité tunisienne mondialement reconnue par sa spécificité qui lui confère une quasi indemnité de traitements chimiques, utilisant des variétés locales adaptées à notre climat et de longévité remarquable.**

Elaboré par Mr Racem BEN HMIDA

Observatoire National de l'Agriculture

Etat d'avancement de la plateforme OPEN DATA développée par l'ONAGRI (agridata.tn)

Fondements de création d'une plateforme open data

L'ouverture des données relatives au secteur de l'agriculture et la pêche a pour objectif de concrétiser les principes de la transparence, de promouvoir l'innovation et le développement économique. Le portail **agridata.tn** assure la publication d'une base de données digitale, dynamique, et sous format ouvert, ce qui augmente la valeur et le potentiel de l'information pour les utilisateurs. Ces données sont matérialisées par des tableaux Excel ou CSV, ou par des indicateurs en graphiques ou illustrées sur cartes.

Les utilisateurs potentiels des données ouvertes

- Les données ouvertes sont destinées pour un grand nombre d'utilisateurs et pour plusieurs finalités :

- **pour les décideurs**, c'est un outil qui facilite le suivi des indicateurs de développement économique, et l'évaluation du niveau de mise en œuvre des politiques agricoles, et contribue à la mise en place d'un système de veille stratégique et de vigilance,

- **pour les étudiants et les chercheurs**, c'est un outil qui facilite le mécanisme de collecte des données, et permet de s'assurer de leur fiabilité, et favorise l'économie de l'énergie et du temps et l'efficacité des travaux de recherche.

- **pour les exploitants agricoles**, ces données peuvent contribuer dans l'amélioration de leurs qualifications professionnelles et élargir leurs connaissances dans différents secteurs (réglementation, législation, données sur les prix, les marchés,...)

- **pour les fondateurs des micros entreprises** editrice de solutions technologiques innovantes au service de l'agriculture (**les startups**), les données ouvertes sont valorisées moyennant des applications mobiles qui offrent plusieurs fonctionnalités et mesures, liées à plusieurs données en l'occurrence la pluviométrie, pour les agriculteurs. Dans ce cadre, un processus de « mini hackathon » lancés par ONSHOR et organisé en partenariat avec deux accélérateurs de startup en Tunisie, a permis, d'aboutir à la sélection de 11 équipes proposant des projets innovants dans le domaine de l'agriculture entre autres. La phase finale du Hackathon sur les données ouvertes « Onshor Hack » et la clôture du concours est prévue pour le Samedi 30 Mars 2019.

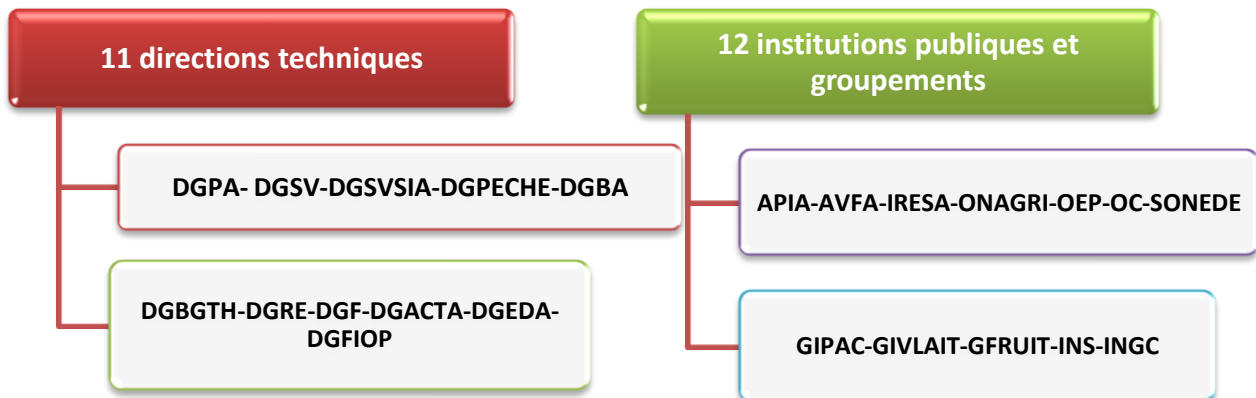
Etat d'avancement

L'Observatoire National de l'Agriculture(**ONAGRI**) assure la mission de collecte et de publication des données ouvertes relatives au secteur de l'Agriculture et de la Pêche.

Au démarrage de la mise en place de la plateforme **agridata.tn** développée par l'ONAGRI en collaboration avec l'équipe du programme **ONCHOR**, il a été conclu , en première phase , de cibler les organismes et les structures relevant du ministère de l'agriculture à l'échelle centrale dont le potentiel d'ouverture des données publiques aurait un impact positif et élevé sur le lancement du programme, puis d'élargir l'éventail des producteurs de données ouvertes pour inclure en deuxième phase les structures régionales en l'occurrence les commissariats **régionaux** de développement agricole(**CRDA**).

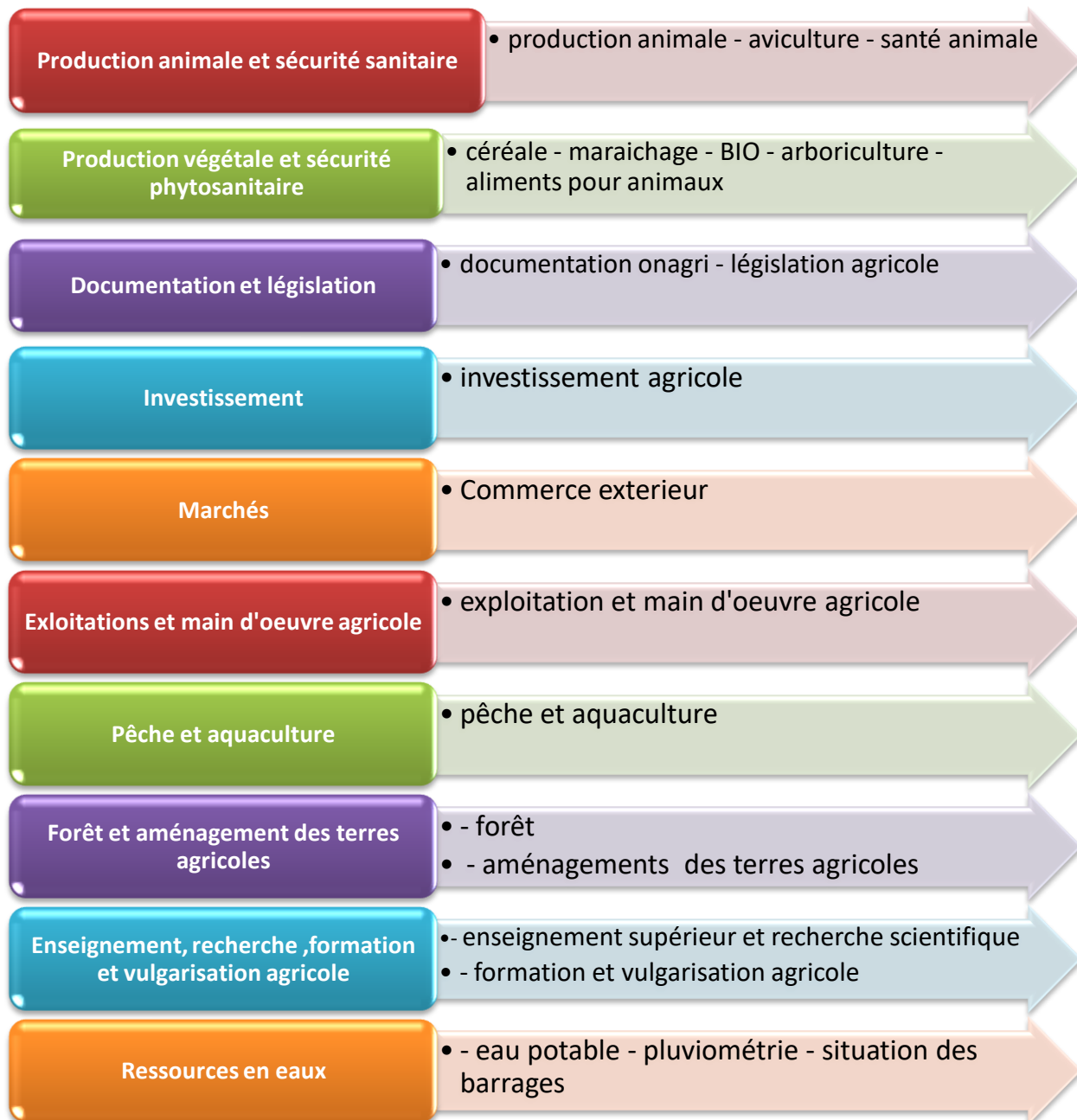


La plateforme **agritata.tn**, accessible en langues **arabe et française** est actuellement alimentée par 238 jeux de données (en date du 15 mars 2019) collectés auprès de 23 organismes (11 directions techniques centrales et 12 institutions publiques et groupements interprofessionnels), on estime atteindre 500 jeux fin décembre 2019 dont 300 auprès des 23 producteurs mentionnés et 200 auprès des services régionaux en l'occurrence les 24 **CRDA**:



-Les jeux de données sont disponibles au public et librement accessibles sans restriction de propriété intellectuelle et réutilisables sous un format ouvert (CSV et Excel) et exploitable informatiquement.

-les jeux de données publiées sont regroupés en dix grands thèmes, couvrant au total 20 activités ou collections différentes :



- Les données ouvertes publiées sont associées à une licence décrivant les droits et les limitations de l'utilisation de toutes données publiques et informations mises à disposition par les producteurs ([Lien de téléchargement Open Data Commons Attribution License](#))

Collecte et diffusion des données

-La technique adoptée par l'ONAGRI pour la collecte et la diffusion des données ouvertes repose sur trois démarches :



-La troisième méthode de publication des jeux de données est basée sur des techniques d'automatisation développée, cette méthode a été appliquée pour les organismes disposant d'un système d'information évolué (APIA et GIPAC) et qui détiennent une base de donnée bien structurée (ORACLE...).

- La procédure d'automatisation, à travers une API (interface logicielle de programmation permettant un accès informatique automatisé a des contenus), considère l'extraction directe des données déjà formatées ouvertes, la fréquence de mise à jour des jeux de données ainsi que la modification du fonctionnement du système d'extraction sous le contrôle de l'organisme producteur des données en concertation avec l'ONAGRI.

-Le mécanisme d'extraction automatique ainsi que la méthode de collecte et de diffusion semi-automatique facilitent la tâche des responsables de la gestion des données ouvertes (OPENDATA) et assurent le respect de la périodicité de la mise à jour, et ainsi la mise à disposition au profit des utilisateurs d'une base de données dynamique avec une capacité de visualisation, de croisement de données, et d'illustration graphique.

Activités futures

-L'engagement du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche vis-à-vis de **l'Instance de l'Accès à l'Information** en matière de diffusion proactive des données ouvertes, a été formalisé par la signature d'une **convention cadre en date du 15 janvier 2019**.

-Dans les prochains mois, les activités vont se concentrer sur la sensibilisation des CRDA et la diffusion des données régionales sur la plate-forme agridata.tn. Cette action est planifiée dans le cadre de plusieurs ateliers d'information et de formation programmés au cours des mois de mars et avril 2019 en collaboration avec l'équipe du programme **Onshor**.

-Le programme **Onshor**, piloté par la **FSVC** (Financial Services Volunteer Corps) **et l'ATCP** (Association Tunisienne des Contrôleurs Publics) continuera à assurer une assistance technique et juridique ainsi qu'une action de formation au profit des cadres chargés des données ouvertes relevant des CRDA. La formation sera organisée en cinq sessions et portera sur l'utilisation de la plateforme CKAN, le mode d'insertion des données, le format adapté des données, et sur les techniques de visualisation.

-Par la suite, une évaluation du niveau d'utilisation et d'exploitation de la plateforme agridata.tn fera l'objet d'une étude menée en collaboration avec le programme **Onshor**, et portera sur le dénombrement des utilisateurs par type de public, la hiérarchisation des données selon l'importance du nombre de visites, la conduite d'un sondage pour l'estimation du niveau de satisfaction des utilisateurs et leurs besoins additionnels en données.

Elaboré par Mme Nabila BELHAJ SALAH

Observatoire National de l'Agriculture

Les rendez-vous

Cette rubrique vous présente les évènements des prochains mois (congrès, colloques, séminaires, foires, etc.) en Tunisie et à l'étranger.

Foire/ salon		Lieu	Date
FRESKON <i>Salon professionnel des fruits et légumes</i>	annuel	Thessalonique (Grèce) / Thessaloniki International Exhibition Centre	11.04 - 13.04 2019
FIARA (FOIRE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES) <i>Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales</i>	annuel	Dakar (Sénégal) / CICES (Centre international du Commerce extérieur du Sénégal)	11.04 - 02.05 2019
SIAM - SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE AU MAROC <i>Salon International de l'Agriculture au Maroc</i>	annuel	Meknès (Maroc) / Bassin de l'Agdal, SahrijSouani	16.04 - 21.04 2019
OVIBEJA <i>Salon de l'agriculture et de l'élevage des ovins. Objets d'artisanat</i>	annuel	Beja (Portugal) / Parque de Feiras e Exposições de Beja	24.04 - 28.04 2019
AGRA LEIPZIG <i>La plus grande foire commerciale pour l'agriculture, la sylviculture et l'industrie alimentaire en Allemagne centrale et orientale / Saxe</i>	tous les deux ans	Leipzig (Allemagne) / Exhibition Centre Leipzig	25.04 - 28.04 2019
ETHIOPIA AGRI, FOOD & PACK EXPO <i>Salon professionnel international de l'agro-alimentaire et de l'emballage</i>	annuel	AddisAbeba (Éthiopie) / AddisAbaba Exhibition Centre	06.05 - 13.05 2019
NOVI SAD INTERNATIONAL AGRICULTURAL FAIR <i>Salon international de l'agriculture</i>	annuel	Novi Sad (Serbie) / Novi Sad Fairground	11.05 - 17.05 2019
AGRIPLANTA <i>Salon de l'agriculture et démonstration de machines agricoles</i>	annuel	Fundulea (Roumanie) / Fundulea	16.05 - 19.05 2019
LOCAL SOUTH AFRICAN MANUFACTURING EXPO <i>Foire industrielle en Afrique du sud: industrie, construction, mines, agriculture, production d'énergie</i>		Johannesburg (Afrique du Sud) / Expo Centre Nasrec, Johannesburg	21.05 - 23.05 2019
Salon PLMA Expo		AMSTERDAM - PAYS BAS	21.05-22 .05 2019
SALON DE L'AGRICULTURE AQUITAINE <i>Salon de l'agriculture</i>	annuel	Bordeaux (France) / Parc des expositions de Bordeaux-Lac	01.06 - 10.06 2019
SEMANA VERDE DE GALICIA <i>Salon international de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie forestière et de l'alimentation</i>	annuel	Silleda (Espagne) / Feira Internacional de Galicia	06.06 - 09.06 2019
VICTAM INTERNATIONAL <i>Salon global de l'alimentation animale et de l'agro-alimentaire</i>	tous les deux ans	Cologne (Allemagne) / Exhibition Centre Cologne	12.06 - 14.06 2019
IRAN AGRO <i>Salon international de l'agriculture</i>	annuel	Téhéran (Iran) / Tehran Permanent Fairground	18.06 - 21.06 2019

Les parus de l'ONAGRI au cours du premier trimestre de l'année 2019

- ONAGRI Vigilance : trois numéros (Janvier, Février et Mars 2019) [cliquer ici](#)
- La Balance alimentaire à fin décembre 2018, à fin Janvier et Février 2019. [cliquer ici](#)
- Rapport sur les investissements agricoles approuvés à fin décembre 2018, Les investissements approuvés par DGFIOP de la catégorie A. [cliquer ici](#)
- Le Tableau de bord de l'ONAGRI du quatrième trimestre 2018. [cliquer ici](#)
- Tableau de bord de l'huile d'olive en Tunisie [cliquer ici](#)
- Tableau de bord des agrumes en Tunisie [cliquer ici](#)
- Tableau de bord des céréales en Tunisie [cliquer ici](#)
- Tableau de bord des dattes en Tunisie [cliquer ici](#)
- Flash sur la filière avicole (Janvier et Février 2019) [cliquer ici](#)
- Rapports bimensuels sur les mercuriales et approvisionnements du marché de gros de Bir El Kasaa (cinq rapports) [cliquer ici](#)
- Notes quotidiennes sur l'approvisionnement et les prix du marché de gros de Bir El Kasaa [cliquer ici](#)
- Etat des lieux des exportations pour la campagne 2019-2018 [cliquer ici](#)
- Echanges extérieurs des produits agricoles et agroalimentaires des pays du l'Union du Maghreb Arabe (UMA) [cliquer ici](#)
- France : Echanges extérieurs des produits agricoles et agroalimentaires [cliquer ici](#)
- Russie : Echanges extérieurs des produits agricoles et agroalimentaires [cliquer ici](#)
- Analyse des échanges extérieurs des principaux produits agricoles et voies d'amélioration [cliquer ici](#)

REMERCIEMENTS

*Nous remercions Mme Jalila BOUDALI, ingénieur général, ex-directeur à l'ONAGRI,
pour ses efforts dans la révision des articles de cette publication*

*Afin d'améliorer notre service, n'hésitez pas à nous faire parvenir tous vos
commentaires et suggestions par email :*

onagri@iresa.agrinet.tn.

*Vous pouvez aussi nous envoyer votre adresse email pour recevoir l'ensemble de
nos récentes publications.*

Plateforme Open Data

www.agridata.tn

Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

Site Web: <http://www.onagri.tn>

Téléphone (+216) 71 801 055/478

Télécopie : (+216) 71 785 127

E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn



ISSN 23822953